

# Norway's female tank commander

06/01/2018

<https://www.youtube.com/watch?v=k3IPA3rxpuE>

## Norway's female tank commander

Vidéo publiée par l'OTAN, le 07 février 2017, sur [sa chaîne YouTube](#)

Le lieutenant Silje Johansen Willassen, un des acteurs vedettes des films de propagande otaniens, apparaissait déjà dans cette production « *Norway's female tank commander* », publiée le 07 février 2017. Nous la retrouvons maintenant, toujours accompagnée de ses chars Leopard 2, dans un nouveau film :

<https://www.youtube.com/watch?v=pYJbwFtmodU>

## Norway's female tank commander deployed in Lithuania

Vidéo publiée par l'OTAN, le 22 décembre 2017, sur [sa chaîne YouTube](#)

Entre 0'45" et 0'47", vous pouvez entendre Silje Johansen Willassen dire :

« *We want to take our share of the burden* »

Voilà une énième itération de l'exigence états-unienne envers les pays européens de l'OTAN de consacrer au moins 2 % de leur PIB en dépenses militaires. En effet, « *a fairer burden sharing* », ce qui signifie en français « *un partage plus juste de la charge* », est un leitmotiv de l'OTAN. Jens Stoltenberg, son secrétaire général, nous le rappelait, une fois encore, le 18 février 2017, lors de la conférence de Munich sur la sécurité :

« *Fairer burden sharing has been my top priority since taking office.* »

Ce qui signifie en français :

« *Un partage plus juste de la charge a été ma première priorité depuis que je suis entré en fonction.* »

Jens Stoltenberg réalisant là un excellent travail de représentant de commerce, pour le plus grand bénéfice du complexe militaro-industriel.

**A ce propos, ne perdons jamais de vue ce fait, fort peu connu du grand public : pour être parfaitement précis, ni la Belgique ni aucun autre membre de l'OTAN ne s'est engagé à consacrer 2 % de son PIB en dépenses militaires ! La Belgique, comme chaque autre membre de l'OTAN, s'est engagée à se rapprocher du seuil recommandé de 2 % du PIB, ce qui n'est pas du tout la même chose !**

En effet, le texte qui précise cette question est la Déclaration du sommet du Pays de Galles, texte qui date du 05 septembre 2014. Vous en trouverez la version officielle sur le site internet de l'OTAN en anglais ainsi qu'en français.

**Au point 14 de ce texte est spécifié :**

« *Allies whose current proportion of GDP spent on defence is below this level will:*

- *halt any decline in defence expenditure;*
- *aim to increase defence expenditure in real terms as GDP grows;*
- ***aim to move towards the 2% guideline within a decade*** with a view to meeting their NATO Capability Targets and filling NATO's capability shortfalls. »

« *Les Alliés dont la part du PIB consacrée à la défense est actuellement inférieure au niveau précité :*

- *cesseront toute diminution des dépenses de défense ;*
- *chercheront à augmenter leurs dépenses de défense en termes réels à mesure que croîtra leur PIB ;*
- ***chercheront à se rapprocher dans les dix années à venir des 2 % recommandés***, en vue d'atteindre leurs objectifs capacitaires OTAN et de combler les insuffisances capacitaires de l'OTAN. »

On peut, bien sûr, se poser des questions quant au bien-fondé qu'il y aurait à consacrer 2 % de son PIB en dépenses militaires, ce qui reviendrait à peu près à en doubler le budget, alors qu'on se voit imposer, par la Commission européenne, une politique économique structurelle d'austérité...  
**Nous sommes bel et bien soumis à un pillage institutionnalisé !**

Lisez, ou relisez, à ce sujet, notre article :  
[La course aux armements continue !](#)

## Conclusion

Il est temps d'en finir avec cette mascarade !

Au lieu de rester dans une alliance dont le mécanisme même présente un important danger et d'être servilement le supplétif d'une puissance impériale, la Belgique doit recouvrer sans délai son indépendance diplomatique et militaire ; pour ce faire, il lui faut sortir le plus rapidement possible de ce carcan qu'est l'OTAN par la mise en œuvre de [l'article 13 du Traité de l'Atlantique Nord](#).

De plus, étant donné que l'article 42 du TUE place la politique étrangère et la politique militaire de l'Union européenne sous la tutelle de l'OTAN, la Belgique doit également, afin de recouvrer son indépendance diplomatique et militaire, sortir de l'Union européenne par la mise en œuvre de [l'article 50 du traité sur l'Union européenne](#).

Vous voulez contribuer à la mise en œuvre de cette solution ? Rejoignez-nous :  
[Adhérez au MIB !](#)

**Mike Werbrouck**  
Président fondateur du MIB

Cet article vous a plu ? Avez-vous une question ou un commentaire à m'adresser ? [Écrivez-moi](#).

La reproduction, intégrale ou partielle, de cet article est autorisée dès lors que « Mike Werbrouck tous droits réservés » est mentionné, accompagné d'un lien vers la présente page.

Catégories : Articles, otan